

REGLEMENT

Art 1 – placée sous l'égide de la FFCT, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération. Une autorisation parentale sera exigée pour les moins de 18 ans,

Art 2 – L'inscription est de 5 € pour les licenciés FFCT sur présentation de la licence en cours de validité. Pour les adhérents à une autre fédération et les non affiliés, la participation aux frais d'organisation est fixée à 8 €. Gratuité pour les moins de 18 ans.

Art 3 – Chaque participant recevra une fiche d'inscription nominative comportant le règlement de la randonnée, l'itinéraire sera consigné sur rando guide .

Art 4 – Un ravitaillement est prévu en fin de parcours.

Art 5 – Chaque participant se considèrera comme étant en excursion personnelle ; il se conformera au code de la route ainsi qu'aux arrêtés Préfectoraux et

municipaux en vigueur et observera les consignes particulières qui pourront être données par l'organisateur. La plus grande prudence est recommandée dans la traversée des agglomérations et aux intersections.

Art 6 – Le club organisateur décline toute responsabilité pour les accidents corporels ou matériels pouvant survenir au cours de la randonnée tant aux participants qu'aux tiers.

Art 7 – Cette randonnée n'est pas une compétition, en conséquence toute publication de temps ou de classement est interdite.

Art 8 – Le fait de participer à la randonnée nocturne Montrabéenne de VTT entraîne l'entière acception du présent règlement et engage la responsabilité du participant qui se reconnaît physiquement apte à l'entreprendre.

Art 9 – Les inscriptions sont faites au préalable de cette randonnée

ORGANISATION

- Accueil des participants pour tous à partir de 20h Allée Antoine Candéla à côté de la Poste de Montrabé. Boissons fraîches et chaudes et petite collation offerte pour tous à cette occasion.
- Se munir d'un téléphone portable par équipe et d'un compteur kilométrique.
- Départ par équipe de 4 à 5 participants toutes les 4 minutes
- Contrôle à mi parcours, pointage obligatoire au retour
- Collation à partir de 22 h

Le port du casque, du gilet et l'éclairage, le pointage en retour de randonnée sont obligatoires...



Samedi 4 octobre 2014

5^{ème} RANDONNEE NOCTURNE VTT MONTRABÉ

CIRCUIT DE : 20 km environ

ORGANISATION

PC Central : BELLIN (06 33 62 88 37)

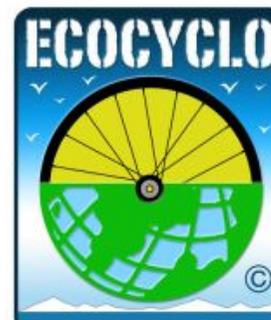
URGENCES

SAMU : 15 ou 05 61 49 33 33

POMPIERS : 18

Gendarmerie : 17

MEDECINS de garde : SOS 05 61 33 00 00



Les organisateurs vous invitent à une balade qui exclut tout esprit de compétition. L'objectif premier est la convivialité; elle mérite votre respect. On s'abstiendra donc de la souiller par des débris ou emballages qui, en l'absence de poubelles, trouveront provisoirement place dans vos poches.

